

De jeunes ambassadeurs contre le harcèlement

Vingt élèves, du collège Jacques-Brel, s'étant impliqués dans la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement, ont reçu un diplôme.

Vendredi, les vingt élèves du collège Jacques-Brel, ambassadeurs contre le harcèlement et le cyberharcèlement pour l'année scolaire 2021-2022, ont reçu leur diplôme Phare (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) distribué par Patricia Ozout, principale du collège.

L'établissement est organisé, afin de détecter le plus tôt possible les situations de harcèlement ou de cyberharcèlement. Le rôle des élèves ambassadeurs, tous volontaires, est en particulier de repérer les cas parmi leurs camarades. Le harcèlement peut s'arrêter après l'intervention d'un ou plusieurs élèves ambassadeurs, à qui le jeune harcelé fait confiance.

Si nécessaire, six adultes, personnes-ressources de l'équipe éducative (enseignants, conseiller principal d'éducation, gestionnaire), peuvent être sollicitées, afin de trouver une solution pour un élève harcelé.

Détecter précocement le harcèlement

Les ambassadeurs ont tout d'abord suivi une formation avec l'équipe mobile de sécurité du rectorat, composée de Samira Hammouchi, Maxime Toublanc et Marius Lebas, afin de pouvoir appréhender très tôt les situations de harcèlement.

Par exemple est-ce que les personnes populaires peuvent être attaquées, qu'est-ce qui peut être dit sur les réseaux sociaux. Les intervenants leur ont aussi montré que quelqu'un qui utilise un téléphone ou un ordinateur peut être retrouvé même si on utilise des pseudonymes ou des avatars et leur ont prodigué des conseils.

« Ne jamais donner un mot de passe même à un ami du moment. » L'âge minimum est de 13 ans et « **il est important de ne pas se vieillir. Enfin, deux numéros de téléphone**

existent, le 30 20 pour le harcèlement en général et le 30 18 pour le cyberharcèlement ».

Par ailleurs, l'équipe d'ambassadeurs réalise un journal, afin d'informer, sur les risques de harcèlement, les 282 élèves de l'établissement, ainsi que tout le personnel.

Selon la principale «: « Seulement deux ou trois cas ont été observés en une année scolaire. Ils ont été facilement résolus, car traités rapidement. »



Les collégiens ambassadeurs contre le harcèlement à l'école ont reçu leur diplôme. À gauche, Samira Hammouchi, Marius Lebas et Maxime Toublanc et à droite, Patricia Ozout, principale du collège Jacques-Brel. Ouest-France